



PARC DE LA FORÊT-BOUCHER

Plan directeur



FONDATION FORÊT BOUCHER

Case postale 25 succursale Aylmer

Gatineau (Qc.) J9H 5E4

819-918-0595

ffb@fondationforetboucher.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

Pierre Bilodeau

Nathalie Mignan

Ariann Bouchard

Joëlle Ritchie

Véronic Boyer

Maurice Thibaudeau

Adrian Corbo

Stéphane Wojciechowski

Denis Groulx

DIRECTION GÉNÉRALE

Marianne Strauss

PARC DE LA FORÊT-BOUCHER

Plan directeur

Mars 2019

REMERCIEMENTS

La Fondation forêt Boucher tient à remercier la Ville de Gatineau pour son appui et son accompagnement dans le processus d'élaboration du plan directeur du parc de la Forêt-Boucher. Elle souhaite plus particulièrement remercier Gilles Desjardins, Louis Dessureault, François Grenier et les représentants des services qui ont participé aux rencontres de suivi et à la révision du contenu du plan directeur.

La Fondation forêt Boucher tient également à souligner la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec pour l'élaboration du volet « conservation » du plan directeur du parc de la Forêt-Boucher.

La Fondation forêt Boucher tient finalement à remercier les bénévoles du comité de travail qui ont contribué à l'élaboration du plan directeur du parc de la Forêt-Boucher, en collaboration avec l'équipe de la Fondation.

COMITÉ DE TRAVAIL

Émilie Caron	Citoyenne
Karima Djellouli	CISSS de l'Outaouais
Chloé Gourde-Bureau	Citoyenne
Stefan Haag	Club des ornithologues de l'Outaouais
Alain Lavoie	Citoyen
Simon Leclair	École de la forêt
André Lemay	Club canin Aylmer
Véronique Martin	CDR Outaouais-Laurentides
Marie-Louise Paradis	Mycologues amateurs de l'Outaouais
Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais
Carl Savignac	Dendroica Environnement et Faune

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	7
PORTRAIT	15
ANALYSE ET DIAGNOSTIC	29
VISION, ORIENTATIONS ET VALEURS	35
MESURES DE PROTECTION	39
MISE EN VALEUR ET AMÉNAGEMENT	43
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	49
RÉFÉRENCES	51



MISE EN CONTEXTE

En mai 2017, la Ville de Gatineau a donné le mandat à la Fondation forêt Boucher d'élaborer une proposition de plan directeur du parc de la Forêt-Boucher, en prévision de sa création dans les prochaines années. La Fondation forêt Boucher a reçu le mandat d'élaborer un plan directeur qui tienne compte des limites des terrains dont la Ville de Gatineau est propriétaire actuellement.

Cette démarche d'élaboration du plan directeur chemine en parallèle de discussions d'échanges de terrains avec un autre propriétaire dans la forêt Boucher, le *Regional Group*. Le plan directeur du parc de la Forêt-Boucher sera mis à jour lorsque les élus de la Ville de Gatineau statueront sur les limites du futur parc et il devra également tenir compte d'un éventuel projet de développement près du chemin Vanier.

La forêt Boucher

La forêt Boucher est une forêt urbaine de 700 acres (270 hectares) située dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau. La forêt Boucher est le dernier grand refuge pour la faune dans le secteur Aylmer. Elle est un milieu naturel exceptionnel qui joue un rôle clé dans le maintien de la biodiversité dans la région. Elle fait partie des corridors verts et écoterritoires de la ville de Gatineau et se trouve plus précisément dans un important corridor faunique reliant la rivière des Outaouais au parc de la Gatineau.

Située en milieu urbain à proximité d'un grand bassin de population, la forêt Boucher présente un potentiel de mise en valeur très intéressant pour Gatineau, et plus particulièrement pour le secteur ouest de la ville.





La Fondation forêt Boucher

La Fondation forêt Boucher est un organisme de bienfaisance créé en 2007 qui a pour mission de protéger, de préserver et de mettre en valeur la flore et la faune de la forêt Boucher, notamment en acquérant des parcelles de terrain, en aménageant son territoire et en organisant des projets environnementaux pour préserver ses écosystèmes et éduquer le public sur l'importance de protéger la forêt Boucher, ou encore sur l'écologie en général.

La Fondation est gérée par un conseil d'administration qui met beaucoup d'énergie, de façon bénévole et par de multiples moyens, afin d'appuyer et d'accompagner la Ville de Gatineau dans ses efforts de conservation des milieux naturels de la forêt Boucher. La Fondation forêt Boucher travaille en collaboration avec la Ville afin de rendre cet espace vert accessible aux Gatinois et Gatinoises, dans une perspective de développement durable.



Mandat et objectif du plan directeur

Attendu que la Fondation forêt Boucher :

- ▶ A reçu le mandat de la Ville de Gatineau d'élaborer le plan directeur du parc de la Forêt-Boucher en concertation avec le milieu ;
- ▶ A comme mission de protéger, de préserver et de mettre en valeur la flore et la faune de la forêt Boucher et, qu'à ce titre, l'organisme a développé une expertise sur ce territoire;
- ▶ A développé depuis 11 ans des liens solides avec la communauté, ce qui en fait un acteur du milieu bien positionné pour mener le processus d'élaboration du plan directeur du parc de la Forêt-Boucher;
- ▶ A comme objectif de travailler en collaboration avec la Ville de Gatineau afin de permettre aux citoyens de Gatineau de bénéficier d'un site naturel accessible pour des activités encadrées de nature éducative, culturelle, récréative, sociale, sportive et scientifique.

Le plan directeur du parc de la Forêt-Boucher a pour but de présenter une vision pour la conservation et l'aménagement de la forêt Boucher dans une optique de développement durable et de cohabitation harmonieuse des usages.

Il a été élaboré par un comité de travail ad hoc formé du conseil d'administration de la Fondation forêt Boucher et de représentants d'organismes usagers de la forêt Boucher et ayant un intérêt dans sa protection et sa mise en valeur.





Marc Bélair

Politiques et orientations de la Ville de Gatineau

La création du parc de la Forêt-Boucher s'insère dans les politiques et orientations de la Ville de Gatineau à plusieurs niveaux. Il répond à trois des six orientations du Programme du conseil municipal 2018-2021 de la Ville de Gatineau, soit :

1. de renforcer les services aux citoyens de Gatineau et d'améliorer leur qualité de vie,
2. de protéger l'environnement et d'assurer le développement durable du territoire et,
3. d'assurer un leadership fort et d'innover en matière de développement économique, notamment en favorisant l'économie sociale et collaborative et en mettant de l'avant le potentiel récréotouristique de la ville.

La création du parc de la Forêt-Boucher cadre particulièrement dans l'orientation 6.3 de « développer et mettre en valeur le plein potentiel récréotouristique et de plein-air urbain de Gatineau ».

Le développement du parc de la Forêt-Boucher contribue à deux cibles du plan d'action de la politique environnementale de la Ville de Gatineau, dont deux qui s'inscrivent particulièrement dans le projet du parc de la Forêt-Boucher, soit :

1. la préservation de la biodiversité ;
2. l'augmentation de la qualité de vie, dont les objectifs intrinsèques vont de la protection des milieux naturels et des espèces à statut précaire à l'aménagement équitable des espaces verts.

Le plan de gestion des arbres et des boisés de la Ville abonde dans le même sens avec ses orientations de protection et de conservation des arbres et des boisés sur le territoire gatinois et celles de sensibilisation sur l'importance des arbres et des boisés. Ces deux orientations sont aussi portées par le projet du parc de la Forêt-Boucher, et leur mise en œuvre favorise l'atteinte du statut de « ville verte » pour Gatineau.

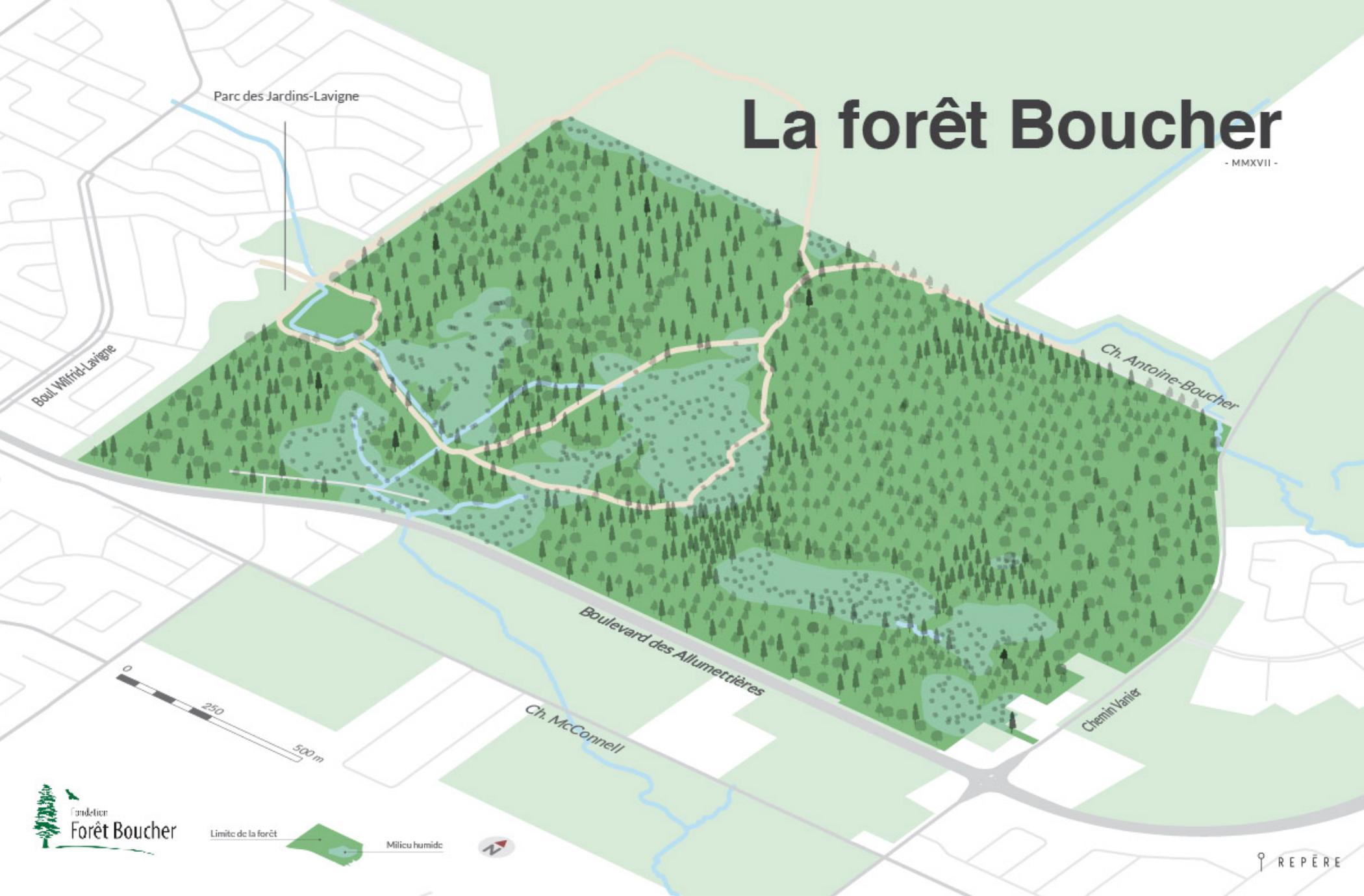
La création du parc de la Forêt-Boucher renforcera l'engagement de la Ville de Gatineau au niveau de l'offre d'activités de loisirs, de sport et de plein air sur son territoire et contribuera ainsi à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population gatinoise.

L'aménagement du patrimoine naturel gatinois, dont la forêt Boucher fait partie, contribuera à l'objectif de la Ville de devenir une capitale du plein air urbain. De plus, le parc de la Forêt-Boucher cadre parfaitement avec la vision, les principes et les orientations préliminaires du plan de développement du plein air urbain en cours d'élaboration à la Ville de Gatineau.

Au niveau du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), adopté par le conseil municipal en 2013 et approuvé par le gouvernement du Québec en décembre 2015, la Ville de Gatineau octroie le statut d'écoterritoire à la forêt Boucher et prévoit que 75% du territoire de la forêt sera dédié à la création du parc de la Forêt-Boucher, avec un zonage principalement récréatif.

La forêt Boucher

- MMXVII -



Limite de la forêt



Milieu humide



REPÈRE

PORTRAIT

Localisation et accès

Situé dans la région de l'Outaouais, l'ensemble du territoire de la forêt Boucher se trouve dans les limites administratives de la ville de Gatineau. La forêt Boucher est plus précisément située dans le secteur Aylmer, à l'ouest de Gatineau. Elle est délimitée au nord par le chemin Antoine-Boucher, au sud par le boulevard des Allumettières, à l'ouest par le boulevard Wilfrid-Lavigne et à l'est par le chemin Vanier.

À l'heure actuelle, ses principaux accès, non formels, se trouvent au parc Jardins-Lavigne (en passant par le parc canin situé dans le bassin de rétention, en périphérie de la forêt) et au bout du chemin Antoine-Boucher. Au sud de la forêt Boucher, un

accès asphalté est partiellement aménagé au bout du chemin Samuel-Edey et pourrait éventuellement être rendu accessible. En raison de l'absence de contrôle des accès et des lacunes dans l'application de la réglementation municipale sur le territoire, de nombreux accès secondaires sont utilisés par les usagers actuels tout autour du périmètre de la forêt.

La forêt Boucher se trouve à proximité des principaux attraits du secteur Aylmer, tels que la rue Principale, la marina ainsi que le parc des Cèdres et sa plage. La création du parc de la Forêt-Boucher permettra de compléter l'offre récréotouristique du secteur Aylmer, notamment au niveau du plein air urbain.



Histoire et identité

La forêt Boucher tire son nom d'Antoine Boucher, un agriculteur qui a exploité cette terre au début du 20^e siècle. Les photographies aériennes et le type de végétation dans la forêt Boucher démontrent que le territoire a été utilisé pour de l'agriculture et des pâturages, surtout dans la portion est de la forêt.

La protection de la forêt Boucher prend ses racines dans la mobilisation citoyenne. Dès les années 1990, des citoyens de la Ville d'Aylmer ont commencé à sensibiliser les décideurs à la nécessité de protéger cet espace vert exceptionnel. Cet engagement citoyen a éventuellement mené à la création de la Fondation forêt Boucher en 2007 et à l'acquisition de plusieurs terrains dans la forêt Boucher par la Ville de Gatineau au fil des années.

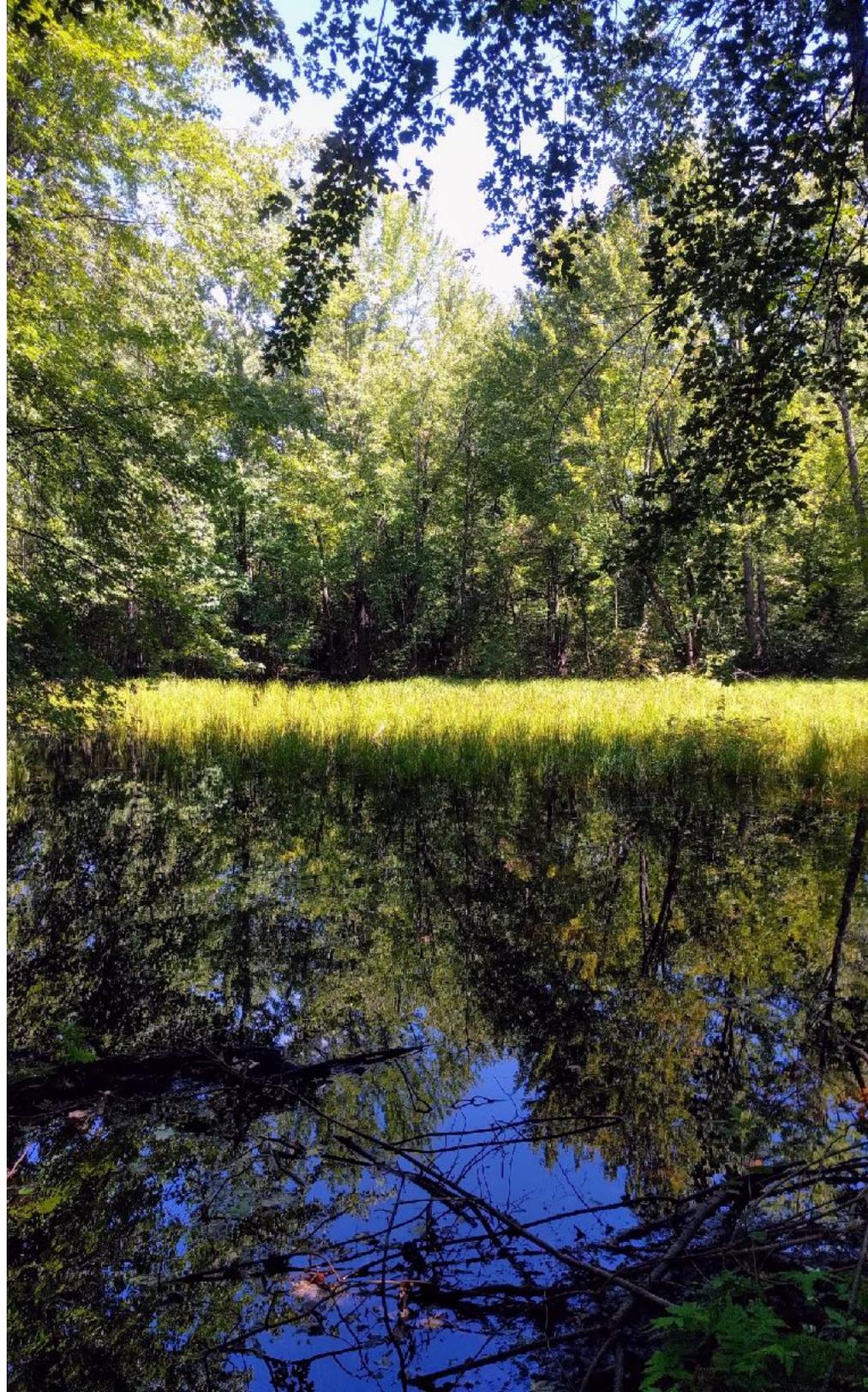
Milieu naturel

La forêt Boucher se trouve dans les Basses-terres du Saint-Laurent, une vaste plaine qui suit le cours du fleuve Saint-Laurent, entre les reliefs appalachiens au sud-est et le massif laurentien au nord-ouest. La forêt Boucher contient de grandes superficies de milieux humides forestiers (135 ha) qui représentent 50% de la superficie totale du site¹. La forêt fait partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme, un territoire caractérisé par l'équilibre entre sa végétation et son climat². Ce domaine bénéficie du climat le plus clément de la province et renferme la flore la plus diversifiée du Québec, avec 1600 espèces³.

¹ Canards illimités, 2017.

² Couillard et coll. 2012 ; Gouvernement du Québec, 2016.

³ Couillard et coll., 2012.





L. Pellerin

On y rencontre plusieurs essences exclusives à ce domaine ainsi que le plus grand nombre d'espèces vulnérables et menacées de la province⁴.

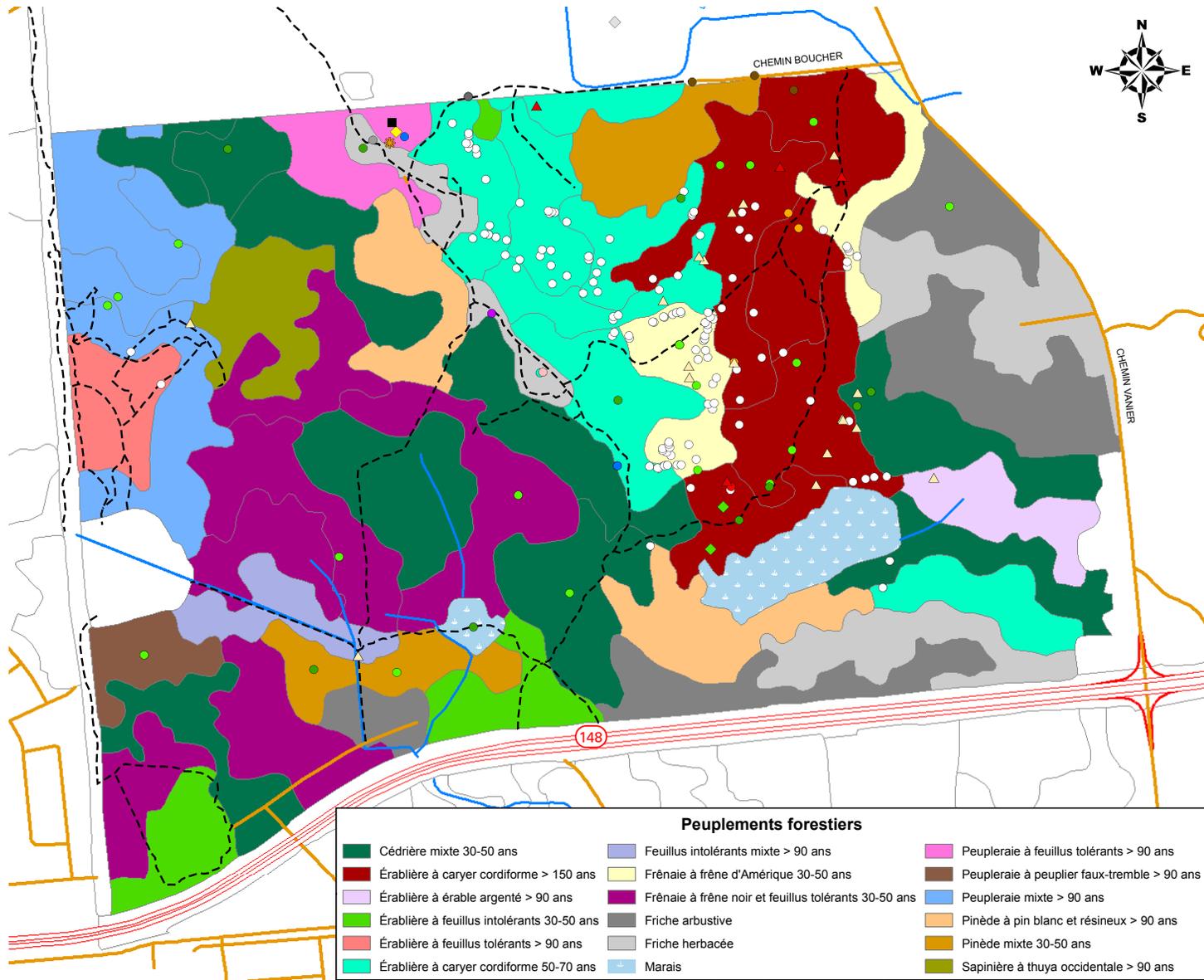
Le domaine de l'érablière à caryer cordiforme est situé dans la zone la plus urbanisée du Québec et figure parmi les paysages forestiers les plus menacés de la province, où la perte d'habitat et la fragmentation de la forêt ont été et sont encore aujourd'hui les menaces les plus importantes⁵.

L'écosystème forestier représente 85% de la superficie de la forêt Boucher, le reste étant des zones urbanisées commerciales, à l'est, et un bassin de rétention, à l'ouest. Le type de peuplement qui domine la forêt Boucher est l'érablière à caryer cordiforme (32 ha), dont une partie est âgée d'au moins 150 ans. Aucun indice de coupe forestière récent, tel que des souches de coupes, n'est actuellement visible dans la vieille érablière à caryer, suggérant qu'aucune exploitation n'a eu lieu à cet endroit depuis très longtemps. Ainsi, cette vieille forêt pourrait possiblement correspondre à une forêt ancienne selon les critères établis par Villeneuve et Brisson⁶.

⁴ Couillard et coll., 2012

⁵ Couillard et coll., 2012

⁶ Villeneuve et Brisson, 2003



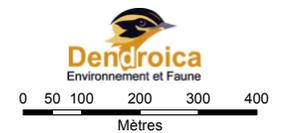
Écoterritoire de la forêt Boucher

Légende

- Menacée (Québec)**
- Tortue mouchetée
- Vulnérable (Québec)**
- ◆ Aesche pygmée
 - ◆ Ail des bois
 - ◇ Faucon pèlerin
- Vulnérable à la récolte (Québec)**
- ▲ Adiante du Canada
 - ▲ Asaret gingembre
- Suceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Québec)**
- Cardamine carcajou
 - Couleuvre tachetée
 - Engouevent bois-pourri
 - Fougère à autruche
 - Grive des bois
 - Genévrier de Virginie
 - Martinet ramoneur
 - Noyer cendré
 - Pioui de l'Est
 - Quiscale rouilleux
 - Sanguinaire du Canada
 - Uvulaire à grandes fleurs
- Aucun statut au Québec - Préoccupante (Canada)**
- ✱ Leptogte des terrains inondés
- Sentiers
 = Autoroute
 = Route secondaire
 = Cours d'eau

Peuplements forestiers

■ Cédrière mixte 30-50 ans	■ Feuillus intolérants mixte > 90 ans	■ Peupleraie à feuillus tolérants > 90 ans
■ Érablière à caryer cordiforme > 150 ans	■ Frênaie à frêne d'Amérique 30-50 ans	■ Peupleraie à peuplier faux-tremble > 90 ans
■ Érablière à érable argenté > 90 ans	■ Frênaie à frêne noir et feuillus tolérants 30-50 ans	■ Peupleraie mixte > 90 ans
■ Érablière à feuillus intolérants 30-50 ans	■ Friche arbustive	■ Pinède à pin blanc et résineux > 90 ans
■ Érablière à feuillus tolérants > 90 ans	■ Friche herbacée	■ Pinède mixte 30-50 ans
■ Érablière à caryer cordiforme 50-70 ans	■ Marais	■ Sapinière à thuya occidentale > 90 ans



Source
Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000
Couche écoforestière à jour à l'échelle de 1/20 000
Ministère des Ressources naturelles © Gouvernement du Québec

Année
2000
2015

Faune et flore de la forêt Boucher

Les quelques études et inventaires effectués dans la forêt Boucher depuis 2007 indiquent que ce boisé contient une faune et flore abondante et variée, avec plus de 985 espèces répertoriées depuis 2007. Les oiseaux représentent le troisième groupe le mieux répertorié avec 130 espèces, dont 98 espèces considérées comme nicheuses. Ce nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs est considéré comme très élevé à l'échelle de la province considérant la faible superficie de la forêt Boucher. La richesse des plantes est aussi notamment très élevée avec 288 espèces répertoriées. Ce nombre correspond sans doute à un minimum puisque le domaine de l'érablière à caryer présent est reconnu pour contenir jusqu'à 1600 espèces de plantes⁷ et que peu d'inventaires détaillés ont été effectués dans la forêt Boucher à toutes les périodes propices à la croissance des plantes (c.-à-d. en période estivale). Par ailleurs, des inventaires récents font état de 7 mammifères, 16 amphibiens et reptiles, 121 invertébrés, 360 champignons et 66 bryophytes (mousses et lichens).



⁷ Couillard et coll., 2012.

Espèces à statut précaire

Les mentions fauniques et floristiques rapportées entre 2007 et 2018 suggèrent que la forêt Boucher est un refuge pour de nombreuses espèces à statut précaire avec un total de 27 espèces recensées.

ESPÈCE À STATUT PRÉCAIRE	TOTAL
Oiseaux	11
Amphibiens & reptiles	3
Plantes & lichens	12
Insectes	1
	27

Plusieurs de ces espèces sont légalement protégées au Québec, dont 4 espèces menacées (ex. la tortue mouchetée), 8 espèces vulnérables (ex. érable noir) et 8 espèces susceptibles de devenir menacées ou vulnérables (ex. l'adiante du Canada).

ESPÈCES PROTÉGÉES (QC)

Menacées	4
Vulnérables	8
Susceptibles de devenir menacées ou vulnérables	8
	20

De plus, 6 espèces d'oiseaux, 2 espèces de reptiles et 2 de plantes présentes dans la forêt Boucher sont à la fois désignées au Canada et au Québec, telles que la tortue mouchetée qui est une espèce en voie de disparition au Canada et menacée au Québec⁸. Le noyer cendré est l'espèce végétale en situation précaire la plus répandue et la plus abondante des espèces à statut particulier à la forêt Boucher, avec plus de 120 mentions, soit plus de 75% des toutes les mentions d'espèces à statut précaire. D'ailleurs, on note une densité exceptionnellement élevée de cette dernière espèce dans les peuplements feuillus du centre et de l'est de la forêt Boucher avec plus de 1,7 noyer/hectare.

⁸ COSEPAC, 2016 ; Gouvernement du Québec, 2010.

Les habitats forestiers qui contiennent le plus de mentions d'espèces à statut précaire sont les peuplements situés à l'est de la forêt Boucher notamment l'érablière à caryer cordiforme. La vieille érablière à caryer cordiforme contient au moins 11 espèces à statut précaire, dont plusieurs espèces d'oiseaux rares inféodées aux forêts matures et vieilles, incluant la Grive des bois, le Pioui de l'Est et le Martinet ramoneur, et de plantes telles que l'érable noir et l'ail des bois.

Les milieux humides de la forêt Boucher abritent 8 espèces à statut précaire et sont notamment propices à la tortue mouchetée, la salamandre à quatre orteils et au leptogé des terrains inondés (*Leptogium rivulare*). Cette dernière espèce est un lichen très rare au Canada et au Québec qui ne pousse que sur les substrats périodiquement inondés et qui est particulièrement abondant dans un étang vernal du nord-ouest de la forêt Boucher⁹.

⁹ Piché et coll., 2017.

Plantes envahissantes

Au moins une dizaine d'espèces de plantes exotiques envahissantes sont présentes sur le territoire de la forêt Boucher. Deux espèces d'arbustes en particulier, le nerprun sp. (*Rhamnus frangula*) et le chèvrefeuille de Tartarie (*Lonicera tatarica*) sont actuellement très abondants dans la forêt Boucher, notamment dans les habitats ouverts tels que les friches et les bordures de chemins et les milieux humides où ils dominent souvent la strate arbustive. On les retrouve également bien distribués à l'intérieur de plusieurs peuplements forestiers sous un couvert relativement fermé. Ces deux espèces sont reconnues pour causer une dégradation environnementale importante aux écosystèmes forestiers ainsi qu'aux espèces en péril.

Valeur écologique

Valeur écologique globale

En 2010, la firme SMI a été mandatée pour évaluer la valeur écologique de la forêt Boucher (du parc Jardins-Lavigne, à l'ouest, au chemin Vanier, à l'est). Un total de neuf critères écologiques ont été sélectionnés, puis pondérés pour obtenir une valeur écologique globale pour la forêt.

Les résultats de cette étude indiquent que la valeur écologique de l'ensemble de la forêt Boucher est de 81%, soit très élevée¹⁰. L'étude conclut que, malgré le développement intensif en périphérie et le degré de perturbation de la forêt à certains endroits, sa grande superficie, le stade évolutif de plusieurs des peuplements, incluant une vieille érablière à caryer cordiforme de plus de 150 ans, l'hétérogénéité du milieu, la présence d'espèces à statut particulier et la connectivité avec le parc de

la Gatineau en font forêt urbaine de valeur écologique très élevée qui devrait figurer parmi les priorités de conservation pour la Ville de Gatineau.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

- La superficie de la forêt
- Le stade évolutif du peuplement dominant
- La diversité des peuplements forestiers
- L'hétérogénéité des habitats
- La connectivité au milieu naturel environnant
- La présence d'espèces à statut particulier
- L'hydroconnectivité
- Le degré de perturbation
- L'occupation du milieu adjacent

¹⁰ SMI, 2010



Valeur écologique des peuplements forestiers

La valeur écologique de la forêt Boucher a été évaluée par SMI pour chacun des peuplements forestiers, suivant une approche similaire à celle employée pour décrire la valeur écologique pour l'ensemble de la forêt.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PEUPEMENTS FORESTIERS

Le nombre d'espèces à statut particulier

Le stade évolutif (l'âge d'un peuplement)

L'occupation naturelle du milieu adjacent

Le degré de perturbation

L'hydroconnectivité

L'étude conclut que plus de 50% des peuplements de la forêt Boucher auraient une valeur écologique forte à très forte. Les quatre types de peuplements ayant une valeur écologique très forte sont:

- 1) l'érablière à caryer cordiforme de 150 ans située à l'est et au nord-ouest
- 2) la frênaie noire située au centre
- 3) l'érablière argentée située au sud-est
- 4) le marais/marécage situé au sud-est.



Écosystème forestier exceptionnel

À la valeur écologique des peuplements établis par SMI s'ajoute le fait que cette vieille érablière à caryer est peu dégradée, qu'elle est de grande superficie (32 ha), qu'elle est un élément rare au niveau régional et provincial et qu'elle représente le type de forêt le plus diversifié en termes floristiques au Québec¹¹. Au Québec et en Outaouais, ce type de forêt, souvent situé à proximité de milieux périurbains, a subi de fortes pressions dues au développement agricole, à l'exploitation forestière et au développement urbain, faisant en sorte que ces peuplements ont rarement l'occasion d'atteindre plus de 90 ans¹².

Ainsi, selon les critères du MFFP (2016), ce peuplement pourrait probablement aussi correspondre à un « écosystème forestier exceptionnel » (EFE) de type forêt ancienne en raison de la présence d'un grand nombre de très vieux arbres, d'un grand nombre d'arbres morts sur pied ou au sol, de l'absence d'essence intolérante à l'ombre et d'une structure forestière particulière, mais aussi probablement comme un EFE de type « forêt refuge » en raison de la présence de nombreuses espèces végétales menacées ou vulnérables (p.ex. érable noir et noyer cendré).

¹¹ Couillard et coll., 2012.

¹² Couillard et coll., 2012.



Valeur économique

Dans le cadre de l'étude de SMi, la valeur économique des biens et services environnementaux (B&SE) a été évaluée pour l'ensemble de la forêt Boucher. Un total de cinq B&SE ont été retenus dans l'analyse :

- 1) régulation de l'atmosphère et du climat
- 2) régulation hydrologique
- 3) régulation pédologique
- 4) habitat et biodiversité
- 5) récréation et culture.

Une valeur économique a été attribuée pour quatre classes d'occupation du sol soit la forêt urbaine, les bandes riveraines, les friches herbacées et les milieux humides. La valeur économique globale donnée pour l'ensemble de la forêt Boucher a été estimée à 6 millions de dollars par année. Le type d'occupation forêt urbaine a obtenu la plus grande valeur économique avec plus de 5,9 millions de dollars par an, notamment pour ses valeurs en habitats pour la biodiversité, pour la récréation et pour la régulation hydrologique.

Description des usages actuels et de l'occupation du sol

À l'heure actuelle, environ 55% du territoire de la forêt appartient à la Ville de Gatineau, les terrains restants étant la propriété du gouvernement du Québec et de propriétaires privés.

La forêt Boucher est un territoire utilisé par plusieurs usagers. L'implantation d'un parc à chiens adjacent à la forêt Boucher a fait en sorte que les promeneurs de chiens sont devenus les principaux utilisateurs de la forêt Boucher depuis plusieurs années.

D'autres usagers sont présents et actifs dans la forêt Boucher, tels que les adeptes de vélo de montagne, de randonnée pédestre, de raquette et de ski de fond. La forêt est également

utilisée par certains clubs scientifiques amateurs ou groupes d'intérêt comme le Club des ornithologues de l'Outaouais, les Mycologues amateurs de l'Outaouais et les scouts d'Aylmer.

Certains des usages qui ont cours dans la forêt Boucher menacent directement l'intégrité de ses écosystèmes fragiles : les véhicules motorisés, le trappage, l'abattage d'arbres, le dépôt de matières résiduelles et l'organisation de fêtes nocturnes en forêt qui présentent des risques liés aux feux de camp et à la sécurité des personnes y prenant part.



Audrey Bureau

ANALYSE ET DIAGNOSTIC

Les tableaux suivants font la synthèse des forces et des défis du futur parc de la Forêt-Boucher et découlent des réflexions et des discussions du comité de travail du plan directeur.

Politique

FORCES

Volonté politique de déléguer la gestion du parc à un organisme sans but lucratif (OSBL)

Intérêt et appui de la part des instances politiques pour la protection et la mise en valeur de la forêt Boucher

Concordance avec les grandes orientations de la Ville de Gatineau

Plan de développement du plein air urbain en cours d'élaboration à la Ville de Gatineau

Partenariat entre la Ville et un OSBL pour l'élaboration d'un plan directeur, en collaboration avec des organismes locaux

Volonté affichée d'un OBNL de mettre en place et d'opérer le parc de la Forêt-Boucher (organisme ayant une expertise et une capacité démontrée de mobiliser la communauté)

Possibilité de travailler en partenariat avec d'autres organismes de conservation et de plein air de la région

DÉFIS

Contraintes réglementaires

Absence de gestion officielle de la forêt Boucher

Lacunes dans l'application de la réglementation municipale dans la forêt Boucher

Risque de changements des orientations en fonction de nouvelles administrations politiques dans le futur

Environnement et territoire

FORCES

Grande superficie de la forêt Boucher

Présence d'écosystèmes riches et diversifiés lui donnant une valeur écologique élevée

Importance de la forêt Boucher pour assurer la connectivité écologique dans la région via le corridor écologique d'Aylmer (corridor Deschênes)

Habitat pour plusieurs espèces à statut précaire

Possibilité de partenariat avec les programmes en écologie et en gestion des écosystèmes forestiers de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

DÉFIS

Niveau de connaissances du terrain insuffisant (biodiversité, hydrographie et impacts de l'hydrographie)

Aménagements et usages actuels non durables et dommageables pour les milieux sensibles

Le développement résidentiel est permis par le SADR

Statut de protection incertain

Prolifération des plantes envahissantes

Risque de perte de connectivité écologique (fragmentation des habitats), notamment par la conversion du corridor du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en autoroute

Défis possibles pour conjuguer la protection du milieu et sa mise en valeur

Nécessité d'établir des limites du parc municipal claires et visibles sur place

Nécessité de fermer des points de passages illégaux (ceinturer le parc naturellement autant que possible)

Social

FORCES

Proximité d'un grand bassin de population

Tendance à la hausse du plein air et des saines habitudes de vie au sein de la population

Proximité des écoles primaires et secondaires

Fort potentiel de développement d'un sentiment d'appartenance et d'engagement citoyen

Expertise des gens impliqués et enthousiasme des bénévoles

Besoin local de structures récréatives, notamment pour les familles et les personnes âgées

Offre complémentaire à celle du parc des Cèdres à Aylmer, notamment par le potentiel d'offre pour des activités hivernales telles que la raquette et le ski de fond

Engagement du Club canin d'Aylmer

Engagement de groupes et associations (Club des ornithologues de l'Outaouais, Mycologues amateurs de l'Outaouais et scouts d'Aylmer)

DÉFIS

Accès non sécurisés et non sécuritaires

Absence d'infrastructures pour les visiteurs (signalisation, mobilier, aire d'accueil)

Usages non autorisés et non encadrés qui présentent un potentiel de conflits d'usages et un risque pour la sécurité des usagers

Économique

FORCES

- Financement disponible (public et privé)
- Proximité de réseaux sportifs et de plein air présentant des opportunités d'organisation d'événements
- Beaucoup de jeunes familles à proximité (marché potentiel)
- Accessibilité du parc par voie routière et cyclable
- Potentiel d'usages à impact écologique faible
- Possibilité de tarification d'activités

DÉFIS

- Financement non établi et non récurrent
- Dépendance à la volonté politique pour l'octroi de financement
- Plan d'affaires à développer





Richard Perron

VISION, ORIENTATIONS ET VALEURS

Le comité de travail du plan directeur du parc de la Forêt-Boucher a élaboré une vision, des orientations et des valeurs qui se veulent les bases de la création et de la gestion du parc à long terme, dans une perspective de développement durable.

Vision

Rendre accessible une infrastructure naturelle au cœur de la ville, qui soit source de fierté pour la communauté et où les usages se côtoient de façon harmonieuse, dans un souci de préservation des écosystèmes.

Orientations

1. Préserver le caractère naturel et prioriser l'intégrité écologique de la forêt Boucher

La priorité est donnée à la conservation de la forêt Boucher, notamment à travers le maintien de portions de la forêt qui soient exemptes d'aménagements et d'accès pour le grand public (milieux naturels d'intérêt), par la minimisation de l'empreinte écologique des usages anthropiques dans la forêt, par un entretien des sentiers et des aménagements qui soient planifiés dans un souci de protection des écosystèmes et par la mise en œuvre de mesures de restauration des écosystèmes endommagés.

2. Faire de la forêt Boucher une destination de plein air urbain à Gatineau

En créant le parc de la Forêt-Boucher, la Ville de Gatineau cherche à garantir une diversité d'usages respectueux de la nature et des différents types d'usagers, à rendre cet espace vert facilement accessible et à portée de tous et à créer une nouvelle offre d'activités récréotouristiques, sportives et d'interprétation de la nature, particulièrement pour les citoyens de l'ouest de la ville.

3. Créer un projet rassembleur et axé sur la communauté

Le parc de la Forêt-Boucher a pour vocation d'être un projet rassembleur axé vers la communauté qui l'utilise. Pour ce faire, diverses actions sont privilégiées, telles que la mise en place de mécanismes de concertation et de partenariat entre la Ville, les acteurs économiques et les organismes communautaires et par l'implication d'un réseau de bénévoles. Le parc a aussi pour mandat d'offrir une programmation pour le grand public avec un souci constant de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Valeurs

Engagement

Le parc de la Forêt-Boucher est un projet axé sur l'engagement de la communauté, dans le but de développer un sentiment d'appartenance et de fierté en lien avec la forêt Boucher. Le parc de la Forêt-Boucher contribue au développement et au rayonnement de la communauté qu'il dessert par l'implication bénévole et le travail en partenariat.

Éducation

Le parc de la Forêt-Boucher donne la priorité à sa vocation éducative afin de sensibiliser le grand public à l'importance écologique de la forêt Boucher. Sa programmation est élaborée dans un souci de placer la sensibilisation et l'éducation des usagers au cœur de ses actions.

Santé

À travers son offre variée d'activités de plein air et l'environnement naturel protégé qu'il procure pour les y pratiquer, le parc de la Forêt-Boucher favorise l'adoption de saines habitudes de vie et contribue à l'amélioration de la qualité de vie dans la communauté qu'il dessert.

Accessibilité

Le parc de la Forêt-Boucher est un parc accessible, tant par sa proximité physique à la population qu'il dessert que par son engagement à rester à l'écoute des besoins de ses usagers au fil de son développement. Une attention particulière est donnée à assurer l'accès au parc pour des clientèles particulières telles que les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les enfants et les personnes en situation de précarité économique, et à assurer la sécurité de tous usagers.

Pérennité

Le parc de la Forêt-Boucher assure un écosystème en santé pour les générations présentes et futures, dans une optique de développement durable. C'est un projet structurant pour la ville de Gatineau et il contribue au développement social et économique de sa communauté à long terme.



MESURES DE PROTECTION

Pressions sur le milieu naturel

La forêt Boucher est un milieu naturel qui subit différents types de pressions qui ont le potentiel de détériorer ses écosystèmes. Certaines pratiques passées ou en cours présentent une menace de perte d'habitats et de leur dégradation (coupes forestières et exploration minières passées, création de sentiers par les véhicules tout-terrain, la canalisation de cours d'eau, la prolifération de plantes envahissantes et d'insectes dévastateurs, telles que l'agrile du frêne).

Ces pressions représentent un risque important en termes de perte de biodiversité dans la forêt, notamment en lien avec les plantes envahissantes et la problématique de mortalité routière des reptiles aux abords de la forêt Boucher.

Enjeux de conservation

En lien avec les pressions sur le milieu naturel décrites dans la section précédente, des enjeux de conservation prioritaires ont été identifiés :

1. Protéger la biodiversité à long terme;
2. Protéger les espèces en péril et leurs habitats;
3. Réduire l'impact des activités humaines sur la flore et la faune et les espèces en péril;
4. Acquérir et mettre à jour les connaissances écologiques sur la biodiversité et les espèces en péril.

Objectifs de conservation et plan d'action

En lien avec les enjeux de conservation identifiés, le comité du plan directeur propose les objectifs de conservation suivants et un plan d'action à mettre en place pour y répondre.

Objectif 1

Accroître les connaissances écologiques sur la distribution et l'utilisation des habitats par les espèces à statut précaire

1. Cartographier les écosystèmes sensibles et les habitats d'espèces à statut précaire;
2. Cartographier les sentiers actuels et évaluer leur impact sur les écosystèmes sensibles;
3. Initier des projets de bioblitz avec des bénévoles et experts de la région ;
4. Évaluer la présence potentielle d'une forêt ancienne dans l'est de la forêt Boucher, selon les méthodes reconnues.

Objectif 2

Protéger les écosystèmes sensibles et les habitats d'espèces à statut précaire

1. Accroître les connaissances écologiques sur la distribution et l'utilisation des habitats par les espèces à statut précaire;
2. Élaborer un plan de conservation des habitats sensibles, incluant l'installation de panneaux de sensibilisation, d'interdiction et autres mesures de conservation;
3. Élaborer et mettre en œuvre une politique d'encadrement des activités récréatives et commerciales dans la forêt Boucher.

Objectif 3

Réduire l'impact des plantes envahissantes sur la biodiversité

1. Répertorier l'envahissement d'espèces ciblées dans la forêt et évaluer leur impact;
2. Produire un plan de contrôle selon les meilleures pratiques en cours, incluant une priorisation des secteurs en fonction des écosystèmes les plus sensibles et des habitats d'espèces en péril;
3. Engager la communauté pour la mise en place de certaines mesures d'élimination des plantes envahissantes.

Objectif 4

Réduire la mortalité routière des reptiles et amphibiens

1. Évaluer les secteurs les plus à risque pour la collision routière en inventoriant les reptiles (couleuvres) dans des habitats ciblés;
2. Faire une revue de littérature et consulter des experts pour identifier les meilleures méthodes de réduction de la mortalité des reptiles.

Objectif 5

Établir des partenariats de conservation avec Les propriétaires voisins du parc

1. Initier des projets avec les propriétaires voisins du parc pour obtenir leur soutien dans la protection du corridor d'habitats fauniques et floristiques adjacents à la forêt Boucher;
2. Sensibiliser les propriétaires voisins à l'importance de conserver les écosystèmes adjacents à la forêt Boucher.



MISE EN VALEUR ET AMÉNAGEMENT

Vocation du parc de la Forêt-Boucher

L'Outaouais est reconnue comme une région de plein air, avec une offre de services très développée, notamment avec la présence du parc de la Gatineau qui attire plus de 2,65 millions de visiteurs annuellement. À Gatineau, certains parcs urbains permettent au grand public de pratiquer des activités de plein air en milieu forestier, tels que le parc du Lac-Beauchamp, le parc du Lac-Leamy et le parc écologique de la Ferme Dalton. À Aylmer, le parc des Cèdres est également un lieu de prédilection pour la pratique d'activités de plein air. Le parc de la Forêt-Boucher sera créé dans le but d'offrir une offre de plein-air urbain complémentaire dans l'ouest de la ville.

La vocation première du parc de la Forêt-Boucher est d'offrir un service de plein air de proximité aux citoyens et citoyennes de Gatineau, et plus particulièrement ceux de l'ouest de la ville, dans un souci de préservation de l'intégrité écologique de la forêt. La superficie de la forêt Boucher, sa proximité à de nombreux quartiers résidentiels, son accessibilité, ses paysages diversifiés et le potentiel de développer une programmation attrayante en font une destination de plein air privilégiée à Gatineau.

La programmation qui sera développée suite à l'adoption du plan directeur devra répondre à trois grands principes :

***Faible impact
écologique***

Les activités offertes et les usages permis dans le parc de la Forêt-Boucher devront être de faible impact écologique afin de prioriser la vocation de conservation du territoire. À ce titre, tous les usages motorisés seront proscrits dans le parc de la Forêt-Boucher

Accès gratuit

Dans une optique d'offrir un service de proximité aux citoyens et citoyennes de Gatineau, l'accès au parc sera gratuit pour le grand public. Il sera néanmoins possible d'élaborer une programmation à laquelle s'adjoindra une tarification

***Diversité et
cohabitation
harmonieuse des
usages***

Le parc de la Forêt-Boucher aura pour vocation de desservir le plus de clientèles possibles, en donnant toujours la priorité à la conservation des écosystèmes de la forêt. L'offre de services prendra en considération la demande des différents publics, notamment en lien avec l'âge (en tenant compte des besoins des jeunes de 0 à 18 ans et des personnes âgées), des types d'activités (en offrant des activités saisonnières estivales et hivernales) et d'accessibilité (notamment pour les personnes à mobilité réduite), et en s'assurant de respecter la réglementation applicable.

Le parc de la Forêt-Boucher aura également pour vocation d'offrir une programmation mettant l'accent sur l'éducation relative à l'environnement et priorisant l'engagement de la communauté envers la protection de la forêt Boucher.

Plan d'aménagement préliminaire

Dans un objectif à plus long terme de développer une programmation du parc de la Forêt-Boucher qui comprenne des activités permises dans des zones délimitées, le plan d'aménagement préliminaire établit les bases de la vocation du territoire du parc de la Forêt-Boucher et de son aménagement. La vocation du territoire dans le parc de la Forêt-Boucher est répartie entre trois types de zones. Les délimitations finales de ces zones seront déterminées en fonction d'études plus précises des conditions sur le terrain :

Zones de conservation

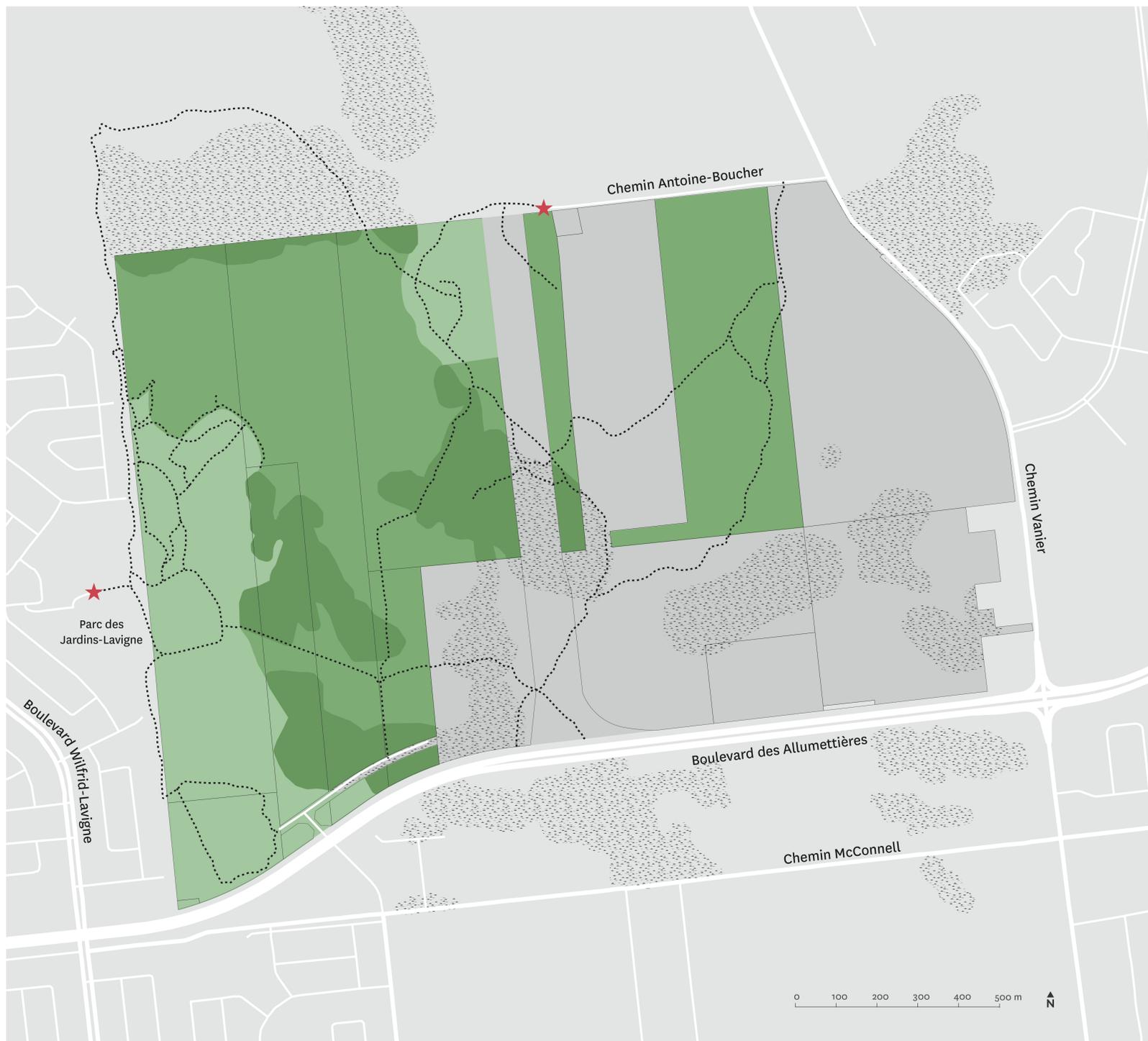
Zones où aucun aménagement récréatif n'est autorisé, à moins qu'il ne soit fait dans une optique de protection du milieu. Il s'agit principalement de zones situées en milieux humides ou représentant des habitats sensibles pour certaines espèces

Zones de récréation extensives

Zones dans lesquelles les aménagements et les usages seront limités afin de minimiser l'impact écologique sur le milieu

Zones de récréation principales

Zones où seront concentrés les usages et les aménagements, notamment l'aire d'accueil. Dans le cas de la zone située à la limite nord de la forêt Boucher, les aménagements et les usages seront concentrés dans la clairière



Plan d'aménagement préliminaire

Mars 2019

AFFECTATIONS PROJÉTÉES

- Conservation
- Récréation extensive
- Récréation principale
- Terrain non municipal
- Milieu humide

ACCÈS

- Accès actuels

CIRCULATION

- Route actuelle
- Sentier existant

0 100 200 300 400 500 m 

Plan d'action pour l'aménagement et la mise en valeur

En lien avec les priorités de conservation identifiées et en prévoyant tenir compte des démarches en cours pour consolider le territoire du parc de la Forêt-Boucher, un plan d'action est proposé pour la mise en place et l'opération du futur parc.

1. En continuation au plan directeur, poursuivre et compléter la planification du parc de la Forêt-Boucher :

- Élaborer un plan de conservation en lien avec le plan d'action présenté à la section 5 ;
- Élaborer une étude d'opportunité et un plan d'affaires du parc de la Forêt-Boucher ;
- Élaborer un plan d'aménagement détaillé du parc de la Forêt-Boucher.

2. Opter pour un mode de gestion du parc de la Forêt-Boucher et négocier les ententes afférentes, le cas échéant.

3. Négocier les droits de passage sur les terrains n'appartenant pas à la Ville de Gatineau, le cas échéant.

4. Compléter la phase de prédémarrage du parc de la Forêt-Boucher :

Aménagement du réseau de sentiers, tel que prévu dans le plan d'aménagement et conformément aux orientations prises dans le plan de conservation;

Élaboration d'une signature graphique pour le parc de la Forêt-Boucher, incluant la signalisation et les panneaux d'interprétation;

Installation de la signalisation et des infrastructures nécessaires au démarrage du parc, incluant le mobilier urbain;

Mise en place de la structure nécessaire au lancement des opérations (ressources humaines, ententes et contrats, etc.);

Développement de la programmation et de l'offre de services du parc pour le grand public, incluant le développement d'un plan de communications pour en faire la promotion;

Négociation des ententes financières avec les partenaires, en lien avec le plan d'affaires;

Développement d'un concept pour l'implantation d'une aire d'accueil, incluant une infrastructure et un stationnement pour les visiteurs.

5. Démarrer et opérer le parc de la Forêt-Boucher :

Assurer le bon fonctionnement des opérations courantes du parc (animation, entretien);

Assurer la sécurité des usagers, le contrôle des usages et la surveillance du parc;

Mise à jour du plan directeur et des ententes de partenariats, le cas échéant;

Développement du parc et de ses activités en conformité avec les orientations prises dans le plan directeur.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La création du parc de la Forêt-Boucher appuie les efforts de la Ville de Gatineau pour devenir la principale ville de plein air urbain au Québec. Le parc de la Forêt-Boucher est un projet attendu depuis très longtemps par la population de l'ouest de Gatineau et, à ce titre, il doit être prioritaire pour l'administration municipale dans les prochaines années. En plus de desservir la clientèle de l'ouest de la ville, le parc de la Forêt-Boucher présente un potentiel d'utilisation par tous les Gatinois et Gatinoises, et par la population de la région de la capitale-nationale en général.

Le parc de la Forêt-Boucher doit avoir comme vocation première de préserver l'intégrité écologique de ses écosystèmes et placer la conservation au centre de sa mission. À plus long terme, il est recommandé d'inclure les corridors écologiques et les terrains adjacents dans une réflexion plus globale de conservation des écosystèmes connectés.

La protection et la mise en valeur de la forêt Boucher est un projet qui mobilise la communauté depuis plus de dix ans. L'existence d'une base de citoyens engagés et enthousiastes présente un formidable potentiel de faire du projet du parc de la Forêt-Boucher un projet éducatif, rassembleur et appuyé par la communauté. À cet effet, le comité de travail du plan directeur recommande que la Ville de Gatineau étudie la possibilité de déléguer la gestion du parc de la Forêt-Boucher à un organisme à but non-lucratif en raison des avantages que cela représente pour l'administration et les contribuables, notamment au niveau de l'accès des OBNL à des financements variés, aux coûts de fonctionnement moindres en comparaison avec un parc géré par la municipalité et au potentiel de mobilisation et d'engagement de la communauté que cela représente.



Richard Perron

RÉFÉRENCES

- Canards illimités. 2017. *Carte interactive des milieux humides pour les secteurs habités du sud du Québec*. Site web : <http://ducksunlimited.maps.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=77c2d088f93d44a1b2ef3edaf030ec30&extent=-77.5327,44.1868,-66.6563,48.9195>. Consulté en novembre 2017.
- COSEPAC. 2016. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue mouchetée (Emydoidea blandingii), population de la Nouvelle-Écosse et population des Grands Lacs et du Saint-Laurent au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xxi + 124 p.
- Couillard L. et al. 2012. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 434 p.
- Dendroica Environnement et Faune. 2018. *Description écologique de la forêt Boucher*. 29 p.
- Fondex Shermont. 2007. *Étude écologique – Secteur de la forêt Boucher*, pour la Ville de Gatineau. 75 p.
- Gouvernement du Québec, 2010. *Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec. Tortue mouchetée*. Site web : <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=74>. Consulté en novembre 2017.
- Gouvernement du Québec. 2016. *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*. Site web : <https://mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones.jsp>. Consulté en octobre 2018.
- Piché, C. N. Bussièrès et J. Soucie. 2017. *Évaluation de l'importance écologique de 9 étangs vernaux dans Gatineau, Québec*. Naturaliste canadien 141 : 58-66.
- SMi. 2010. *Évaluation écologique de la forêt Boucher. Rapport final soumis à la ville de Gatineau*. N/Réf. : F100588-100. 62 p.
- Villeneuve N. et J. Brisson. 2003. *Old-growth forests in the temperate deciduous zone of Quebec: Identification and evaluation for conservation and research purposes*. The Forestry chronicle 79 : 559-569.



Fondation
Forêt Boucher